

Point de vue

**Les filières viandes de l'Ouest français
confrontées de plus en plus brutalement
à la concurrence européenne et mondiale**

par Monsieur Jean Paul Simier

directeur Filières alimentaires

Agence économique de Bretagne – Conseil régional de Bretagne

et co-auteur du rapport Cyclope sur les marchés mondiaux (chapitre Viandes)

Sommaire

INTRODUCTION

1. UN OUEST FRANÇAIS ORIENTÉ RÉCEMMENT VERS L'ÉLEVAGE
2. DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE L'OUEST DEVENUES LES LEADERS FRANÇAIS ...
3. ... MAIS SANS ATTEINDRE LA TAILLE CRITIQUE EUROPÉENNE
4. UNE RUPTURE DANS LA TRAJECTOIRE INDUSTRIELLE ENGAGÉE DEPUIS CINQUANTE ANS ?

Liste des tableaux et des figures

TABLEAU 1

PRODUCTIONS ET ABATTAGES DE VIANDES EN FRANCE ET DANS L'OUEST EN 2009

TABLEAU 2

VIANDES : ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTREPRISES DE L'OUEST DE LA FRANCE EN 2009 / 2010

TABLEAU 3

DÉFICIT EN VIANDES DE L'UNION EUROPÉENNE À 27 ÉTATS-MEMBRES EN 2009

ET COMPARAISON AVEC LA PRODUCTION DE L'OUEST DE LA FRANCE

AUGMENTATION NETTE DES IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE VIANDES ENTRE 1998 ET 2008

GRAPHIQUE 1

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE VIANDES DANS L'OUEST ENTRE 1980 ET 2009

CARTE 1

LES PRINCIPALES ENTREPRISES DE VIANDES DANS L'OUEST DE LA FRANCE

1. UN OUEST FRANÇAIS ORIENTÉ RÉCEMMENT VERS L'ÉLEVAGE

Dans l'histoire de l'agriculture française, un ensemble géographique et humain s'est progressivement et profondément affirmé depuis le milieu du dix-neuvième siècle : l'Ouest ou le Grand Ouest. Situé autour du massif armoricain, il comprend au moins trois régions administratives : la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse – Normandie.

À partir de 1850, le développement de l'agriculture dans ces territoires revêt des traits communs : explosion des surfaces fourragères, puis de l'herbe dans des paysages plutôt bocagers permettant le développement de l'élevage grâce à une main-d'œuvre abondante, alimentant la demande croissante de viande émanant de villes en expansion. L'appel à la science est relativement nouveau et très visible pour l'amélioration des reproducteurs : par exemple, l'introduction de la durham croisée

avec des races bovines locales comme la mancelle ou la pie rouge bretonne. Ce développement est réalisé à l'abri des tarifs douaniers relativement protectionnistes vis-à-vis du *Nouveau Monde* qui sont mis en place par Jules Méline, l'un des premiers ministres français de l'Agriculture, après que Gambetta ait créé le portefeuille en 1881¹. Ainsi, il existe déjà à l'époque un vif débat sur le rapport entre libre-échange et crise agricole qui n'est pas sans annoncer les préoccupations actuelles !

Ce début de spécialisation vers l'élevage productif en viandes, mais aussi en lait ou en œufs s'est considérablement renforcé après la Seconde Guerre mondiale, les Trente Glorieuses² et surtout grâce à la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) en 1958 et ses *Organisations communes de marché* structurantes, protectrices et tournées vers les productions animales (lait et viande bovine en 1968, viande porcine et de volaille en 1975).

Tableau 1
Productions et abattages de viandes en France et dans l'Ouest en 2009

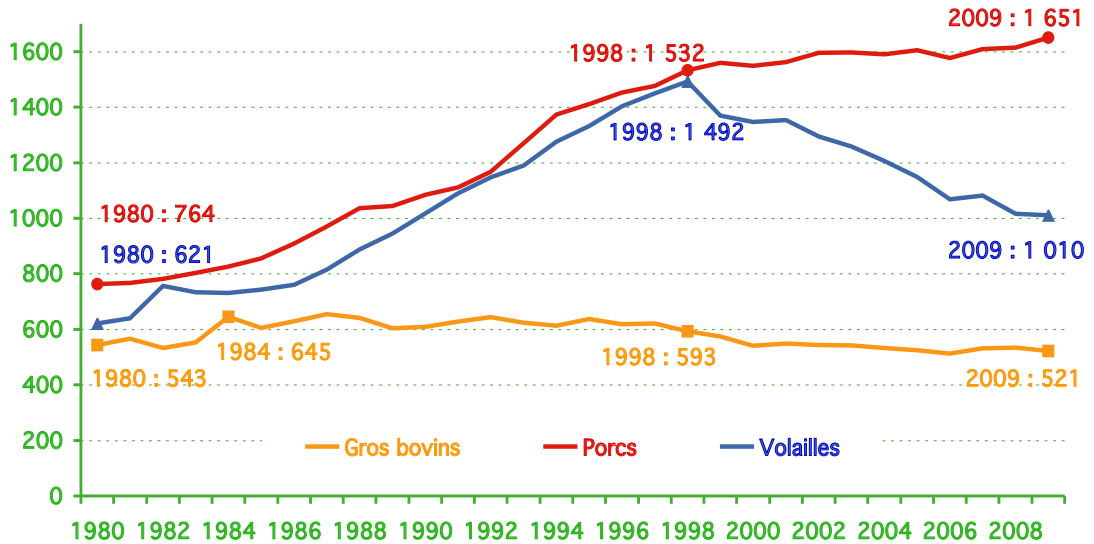
PRODUCTIONS (en 1 000 tonnes)					
	Bretagne	Pays de la Loire	Basse-Normandie	Total Ouest	France
Viande bovine	180	255	144	580	1 492,8
Viande ovine	2	3	3	8	91
Viande porcine	1 297	258	96	1 651	2 289
Viande de volaille	558	417	45	1 020	1 786
Total	2 037	933	289	3 258	5 659
ABATTAGES (en 1 000 tonnes)					
	Bretagne	Pays de la Loire	Basse-Normandie	Total Ouest	France
Viande bovine	319	226	129	674	1 464
Viande ovine	4	3	2	9	83
Viande porcine	1 148	209	66	1 422	1 991
Viande de volaille	561	484	67,4	1 112	1 666
Total	2 031	921	265	3 217	5 205

Source : FranceAgrimer

1 - Le ministère français de l'Agriculture a été créé par décret le 14 novembre 1881, lors de la formation du gouvernement présidé par Léon Gambetta. Originaire des Vosges, Jules Méline (1838 – 1925) a été ministre de l'Agriculture du 21 février 1883 au 6 avril 1885. Il a ensuite cumulé le poste avec celui de président du Conseil du 29 avril 1896 au 28 juin 1898. Enfin, il a retrouvé son portefeuille du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916. Il est célèbre pour avoir été le père du protectionnisme agricole. Mais il a aussi créé le Mérite agricole, des écoles pratiques d'agriculture et les Caisses locales de Crédit agricole.

2 - Les Trente Glorieuses ou *La révolution invisible de 1949 à 1975* est le titre d'un livre publié en 1979 par l'économiste Jean Fourastié. Il y analyse les caractéristiques de la très forte croissance économique ayant marqué la France durant cette période.

Graphique 1
Évolution de la production de viandes dans l'Ouest entre 1980 et 2009
 (en 1 000 tonnes – Source : DRAAF & CRA Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie)



En 2010, cet Ouest français fournit, en part nationale, 56 % des viandes (73 % du porc, 53 % des volailles, 39 % de la viande bovine et 6 % de la viande ovine) et près de la moitié de la production laitière qui sous-tend l'essentiel de la production de viande bovine française (réforme, veau de boucherie et engraissement de jeunes bovins laitiers et croisés). Les productions issues des élevages de ruminants, bovins et ovins, sont plutôt basées sur des cultures fourragères locales d'herbe, de trèfle, de luzerne ou de betteraves, puis de maïs fourrager à partir des années soixante-dix. Les productions issues des élevages de monogastriques, dits « *hors-sol* », se développent à partir des importations de protéines non-européennes, notamment de soja, autorisées par l'ouverture concédée en Europe, lors du *Kennedy round* de 1967 (droits de douane réduits). Ainsi, la production de viandes porcine et de volaille explose littéralement de la Bretagne à la Vendée, entre la fin des années soixante et la fin des années quatre-vingt-dix.

2. DES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE L'OUEST DEVENUES LES LEADERS FRANÇAIS ...

Ce développement de l'élevage s'accompagne d'une profonde mutation de l'appareil de transformation des produits bruts agricoles. Abattoirs, charcuteries et laiteries industriels remplacent la transformation à la ferme, les arrière-cours du boucher communal et même le tissu d'abattoirs publics mis en place sous la Troisième République.

En 1960, ces entreprises sont la plupart du temps, d'origines familiales (Doux, LDC, Arrivé, Bigard, Glon, ...), artisanales (volaillers – beurriers) ou coopératives (Terrena, Cooperl Arc Atlantique, Socopa, ...). Elles sont devenues des leaders français, réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffres d'affaires et employant plusieurs milliers de salariés (*Tableau 2*). Certaines d'entre elles sont aujourd'hui cotées en bourse (LDC) ou ont été reprises par des distributeurs (SVA, Onno, Monique Ranou par Intermarché, Kermené par Leclerc) ou par des

Tableau 2
Viandes : activités des principales entreprises de l'Ouest de la France en 2009 / 2010
Tonnages en millions de tonnes – Chiffres d'affaires (C.A.) en milliards d'euros

Sociétés	Sièges	Secteurs	Tonnages	C.A.	Salariés
Bigard	29 – Quimperlé	Bovin, porc	1,000	2,5	10 000
Cooperl Arc Atlantique	22 – Lamballe	Porc	0,475	1,8	3 200 (2)
Gad – Prestor	29 – Lampaul-Guimiliau	Porc	0,280	0,7	2 500
Terrena	44 – Ancenis	Volailles, porc, bovin	0,410	1,9	2 000
SVA	35 – Vitré	Bovin, porc	0,242	1,1	2 200
LDC (1)	72 – Sablé-sur-Sarthe	Volailles	0,190	2,1	12 000
Kermené	22 – Collinée	Porc, bovin	0,180	0,6	2 500
Doux (1)	29 – Châteaulin	Volailles	0,180	1,4	12 000

(1) Tonnage France, chiffre d'affaires et effectifs Groupe.

(2) Abattage – découpe (4 320 pour le Groupe)

Source : Observatoire des IAA de Bretagne

fonds d'investissement spécialisés (Glon – Sanders par Sofiprotéol, Unigrains, IDIA, Agrolinvest, ...).

Le développement de ces secteurs de la viande s'est fait en filière. La croissance de l'élevage soutient le développement d'outils industriels, mais ces industries s'impliquent également dans la structuration de l'élevage (génétique, alimentation animale, appui technique, ...). Ceci peut parfois aller jusqu'à une intégration verticale de l'activité élevage, surtout dans le secteur avicole, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le secteur porcin. Il existe ainsi une grande imbrication entre amont (élevage) et aval de la filière (abattage, découpe, charcuterie et même plats cuisinés) tout à fait caractéristique de la filière agro-alimentaire de l'Ouest français. Sauf exception, la plupart des industriels basés dans l'Ouest transforment des produits carnés issus des territoires de l'Ouest. À la différence de l'Allemagne (hinterland des ports de Hambourg ou Rotterdam), il n'existe quasiment pas dans l'Ouest français – du moins pour l'instant – d'industrie d'assemblage de matières premières

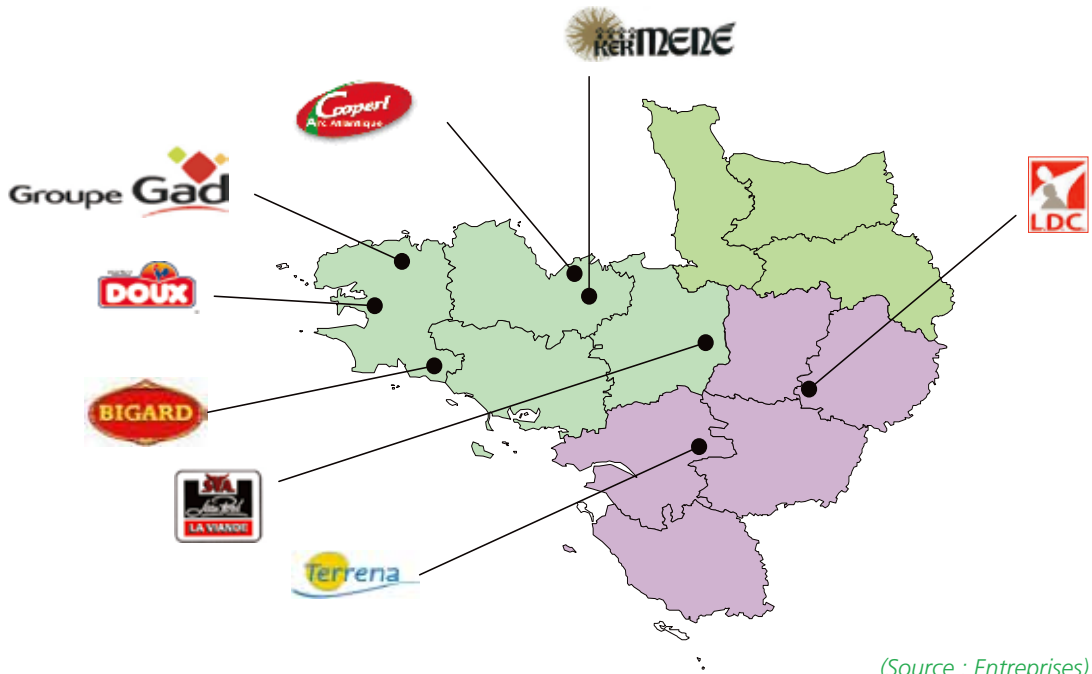
importées³ (carcasses de bovins argentins, filets de poulets brésiliens, etc.).

Cette évolution est très caractéristique des filières d'élevage de l'Ouest de la France et on la retrouve à l'œuvre dans certains pays voisins et surtout concurrents : Pays-Bas, Danemark, Catalogne en Espagne, Italie du Nord. Les mots-clés étant jusqu'alors : élevage familial, tissu coopératif et mutualiste, filière, technologie. Mais, au sein du Grand Ouest, il existe évidemment des prismes locaux qu'il faut souligner :

- ◆ La Bretagne domine largement : près des deux tiers de la production carnée y sont concentrés sur seulement quatre départements, soit le quart du total national. La région est surtout orientée vers les viandes blanches (porc, volaille, veau) et fortement dépendante de ces productions qui représentent la moitié des emplois de l'agro-alimentaire régional.
- ◆ Les Pays de la Loire dominent la production de viande bovine, avec un poids prédominant de l'élevage notamment allaitant : 60 % du territoire et 39 % de la valeur de la production

3 - Par contre, ce schéma est devenu courant en Bretagne, première région de pêche française : des industries de transformation du poisson y reposent de plus en plus sur des produits importés en provenance de pays tiers (Asie, Afrique, océan Indien, mer Baltique, ...), indépendamment de la ressource locale.

Carte 1
Les principales entreprises de viandes dans l'Ouest de la France



(Source : Entreprises)

agricole régionale. Mais la région compte aussi une importante production avicole, largement commercialisée sous signe officiel de qualité et / ou sous marques fortes.

- ◆ La Basse-Normandie est une région fortement laitière (11 % de la production laitière française) et elle compte avant tout une production de viande bovine.

Au-delà de ces différences régionales néanmoins, les filières et plus particulièrement les entreprises industrielles sont devenues communes et partagées sur l'ensemble des régions de l'Ouest, au gré des restructurations, des fusions – acquisitions ou tout simplement des disparitions comme celles, par exemple, de Bocaviande, Unicopa ou Socopa. Des entreprises qui étaient à l'origine familiales et locales deviennent ainsi de plus en plus souvent capitalistiques et nationales.

3. ... MAIS SANS ATTEINDRE LA TAILLE CRITIQUE EUROPÉENNE

La taille critique nationale est souvent atteinte. Mais l'achèvement du Marché unique européen entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993, complété par la mise en œuvre concrète de l'€uro le 1^{er} janvier 2002 interroge fortement les stratégies des entreprises de l'Ouest confrontées à des concurrents danois, néerlandais, allemands, britanniques, espagnols ou italiens qui ont accéléré leur regroupement depuis cinq ans. Car aujourd'hui, l'enjeu n'est souvent plus la seule maîtrise d'un marché national, mais bien la constitution de leaders à l'échelle européenne.

Dans la volaille, Doux (Finistère), LDC (Sarthe) et Terrena (Loire-Atlantique) dominent désormais largement le jeu français, tout en ayant investi l'ensemble du territoire. LDC et Terrena, historiquement

implantés en Pays de la Loire, sont ainsi devenus des acteurs majeurs en Bretagne en moins de dix ans grâce à l'acquisition d'entreprises. En 2008, LDC a repris Procanar, Celtys, Celvia et Ceprovia à la coopérative CAM dans le Morbihan et Terrena a repris Socavi et Vatelis au groupe coopératif Unicopa dans le Finistère. En 2009, LDC a également repris l'entreprise vendéenne Arrivé, numéro deux français de la volaille label. Globalement, les entreprises sises en Pays de la Loire deviennent dominantes dans les stratégies, tout en maintenant la production sur l'ensemble des territoires. Mais l'enjeu reste de nature française, alors que des géants mondiaux, tels l'américain Tyson ou les brésiliens JBS – Friboi, Marfrig ou Brasil Foods résultant de la fusion Sadia – Perdigão sont en train d'investir le marché européen via l'Europe du Nord (importations allemandes). Qu'en est-il de l'avenir de Doux sur le marché brésilien et dans cet ensemble mondial ? Quid de l'avenir des entreprises très orientées vers le poulet export sur le Moyen-Orient qui restent fortement dépendantes des restitutions européennes à l'exportation ?

En viande porcine, le schéma est inverse de celui de la volaille : les entreprises d'abattage – découpe du territoire breton dominant. Cooperl Arc Atlantique, Bigard – Socopa (dont 40 % en Bretagne), Gad, Jean Floc'h ou Kermené surplombent la filière française et donc celles des voisins ligériens et normands. Mais leur taille est quatre fois inférieure à celle des leaders européens – Danish Crown au Danemark et Vion aux Pays-Bas – même si la somme des principaux acteurs de l'Ouest pourrait égaler les leaders européens. Par ailleurs, la Bretagne représente certes 58 % de la production française et 51 % de l'abattage⁴, mais elle ne pèse que 46 % de la découpe et seulement 28 % de la charcuterie – salaison qui constitue pourtant les deux tiers des débouchés français de viande porcine. Depuis dix ans, sa part relative a même décliné, notamment au profit des Pays de la Loire. Ainsi, peu d'outils, de débouchés et de grandes marques consommateurs de la charcuterie sont véritablement maîtrisés par l'industrie de l'Ouest. Quelques noms émergent néanmoins : Fleury – Michon en

Vendée, Jean Caby dans le Finistère, mais détenu par l'américain Smithfield Foods, industriels fabriquant sous licence Herta (Nestlé), etc. La récente reprise des charcuteries de Brocéliande appartenant à Unicopa (Finistère) par Cooperl Arc Atlantique (Côtes d'Armor) illustre la prise de conscience de cette faiblesse. La filière souffre donc d'un handicap déjà ancien : un manque de stratégie et d'investissement coordonnés sur la charcuterie – salaison et ce, alors que le secteur est en train de se structurer à l'échelle internationale avec Nestlé via Herta ou l'américain Smithfield Foods, leader mondial détenteur des marques Aoste, Justin Bridou, Cochonou, Jean Caby et Weight Watchers qui a acheté dès 1998 SBS (Finistère) et Jean d'Erguet (Finistère) et s'est rapproché de Campofrio en Espagne.

En viande bovine, la société coopérative Socopa, numéro deux français, a été reprise durant l'été 2008 par le leader national Bigard, une société privée, sise en Finistère et déjà partie prenante dans l'ensemble ABC qui regroupe l'ex-coopérative Alliance, Bigard et Charal. Cette reprise constitue un futur pôle de recombinaison de l'industrie française, avec près de la moitié des abattages de viande bovine et le quart des abattages de viande porcine. Dans le secteur, l'intégration est désormais complète entre industries de l'Ouest, tant privées que coopératives : Agrial de Normandie, Triskalia ou Even de Bretagne, CAM et Union Set de Pays de la Loire étant au capital du nouvel ensemble. Cette opération consacre également le rapprochement croissant entre métiers de la viande porcine et de la viande bovine, contrairement au schéma de spécialisation verticale en cours chez Cooperl Arc Atlantique, Gad ou Jean Floc'h, sans parler du danois Danish Crown. Le numéro deux français est également dans l'Ouest : il s'agit d'Elivia du groupe Terrena (Loire-Atlantique), mais il est loin derrière avec seulement 170 000 tonnes de viande, contre plus de 600 000 tonnes pour Bigard – Socopa. Mais, là aussi, la concentration française est inférieure au leader européen, le néerlandais Vion, qui abat 1,5 million de têtes de bovins par an contre seulement 1,2 pour l'ensemble Bigard – Socopa et réalise 9 milliards de chiffre d'affaires contre 4,5. De

4 - La différence se retrouve en Pays de la Loire.

plus, Vion est présent aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni quand Bigard – Socopa est exclusivement sur le marché français (40 % des tonnages). Les entreprises françaises sont également confrontées à une réduction tendancielle de la production bovine française, notamment dans l'Ouest où la plupart d'entre elles s'interrogent sur la pérennité de la ressource d'élevage : la Bretagne, par exemple, ne produit plus que 60 % des tonnages abattus et découpés sur son territoire et la production y a chuté de 36 % entre 1995 et 2008 (*Graphique 1*).

Depuis une dizaine d'années, rapports, missions et audits se succèdent pour souligner le retard de la concentration des industries françaises de la viande et autres faiblesses structurelles. Ainsi, le récent rapport du délégué interministériel français aux industries agro-alimentaires, publié en octobre 2010, pointe clairement les principaux enjeux :

- ◆ Manque de concentration des industries françaises face aux restructurations en cours au niveau mondial (des groupes comme le brésilien JBS – Friboi ou les américains Tyson et Cargill traitent entre 8 et 15 millions de tonnes de viandes) et, par conséquence, au niveau européen où le néerlandais Vion et le danois Danish Crown atteignent désormais les 2 millions de tonnes, alors que les leaders français restent en dessous du million de tonnes et souvent concentrés sur une seule viande.
- ◆ Pertes de marchés d'exportation pour les entreprises françaises depuis une dizaine d'années face à la progression des États-Unis, du Brésil, des Pays-Bas et de l'Allemagne, en particulier sur la viande porcine, mais aussi, dans une moindre mesure, de volaille. La part de marché globale de la France sur l'ensemble des viandes et abats est ainsi passée de 6,3 % en 2004 à 4,7 % en 2009, alors que l'Allemagne a progressé de deux points et les États-Unis de 3 %.
- ◆ Rentabilité des industries françaises de la viande parmi la plus faible de l'industrie agro-alimentaire nationale. Le ratio *Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée* n'y est que de 15 % contre 33 % pour l'ensemble des branches et il a chuté de 40 % durant la dernière décennie.

Ainsi, face à la nouvelle donne économique européenne et mondiale, l'adaptation des entreprises des filières viande de l'ouest de la France a été plus lente et plus incomplète que celle de leurs concurrents nord-européens. Il a sans doute manqué de leaders suffisamment puissants en termes de stratégie, de marchés et de capitaux. Plus largement, s'est peut-être également rompu un consensus sociétal, jusqu'alors fort, sur le rôle et le poids de l'agriculture dans les territoires de l'Ouest.

4. UNE RUPTURE DANS LA TRAJECTOIRE INDUSTRIELLE ENGAGÉE DEPUIS CINQUANTE ANS ?

Sans conteste, l'Ouest comprend les entreprises leaders du secteur français des viandes. Mais la compétition est aujourd'hui européenne, voire déjà mondiale. Dans un contexte macro-économique fragilisant du fait de la dérégulation progressive de la Politique agricole commune depuis 1992, l'ouverture croissante de l'Union européenne sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce aux viandes des pays tiers, en particulier du Mercosur, la montée en puissance des groupes de distribution à l'échelle européenne ou encore l'absence de convergence sociale, fiscale et environnementale en Europe, les élevages et par voie de conséquence, les entreprises industrielles de l'Ouest apparaissent fragilisées.

Le facteur le plus important est sans aucun doute les choix de politiques agricoles qui ont été faits dans la décennie quatre-vingt-dix afin d'adapter la PAC aux exigences de la nouvelle OMC créée en 1995. Pour boucler les négociations de l'*Uruguay round*, la Commission européenne et les États-membres ont accepté d'introduire l'agriculture dans le régime général du GATT et donc de l'OMC. Les productions agricoles communautaires sont ainsi entrées progressivement dans une logique d'ouverture des frontières et d'abandon progressif des politiques régulatrices des marchés agricoles intérieurs européens. Au fil des réformes successives de la PAC de 1992, 1999, 2003 et 2009, les productions animales européennes, en particulier de viandes, ont été fragilisées :

Tableau 3
Déficit en viandes de l'Union européenne à 27 États-membres en 2009
et comparaison avec la production de l'ouest de la France

	% Consommation	Tonnes	% Production ouest France
Viande bovine	- 5 %	370 000	63 %
Viande ovine	- 20 %	270 000	34 fois
Viande de volaille	- 2 %	230 000	22 %
Viande porcine	Excédent de 8 %	1 700 000	=
Augmentation nette des importations européennes de viandes entre 1998 et 2008			
		Tonnes	% Production ouest France
Viande bovine		+ 100 000	17 %
Viande ovine		=	-
Viande de volaille		+ 700 000	36 %
Viande porcine		=	-

Sources : Union européenne et FranceAgriMer

diminution de l'intervention publique ou du soutien au stockage privé, augmentation des importations à droits réduits, diminution des restitutions à l'exportation, découplage total des aides à l'engraissement, etc. Pour les viandes, les conséquences ont été rapides : entre 1998 et 2008, se sont ajoutés au déficit ancien de l'UE en viande ovine, des déficits en viande bovine, puis en volaille sous l'effet d'importations croissantes en provenance d'Amérique du Sud vers le Royaume-Uni et l'Allemagne, principaux clients de la France. En dix ans, comme le montre le *Tableau 3*, l'augmentation nette des importations européennes de viande de volaille a ainsi été supérieure à la seule production bretonne.

Le point d'inflexion est assez net et daté : dans la foulée des accords de l'Organisation mondiale du commerce qui prennent effet le 1^{er} juillet 1995, l'inversion se produit dès la fin des années quatre-vingt-dix. La production de viande dans l'Ouest

culmine en 1998, puis commence à reculer : - 10% entre 1998 et 2008, surtout du fait du recul de la Bretagne en matière de volaille et de bœuf. C'est un premier signal de rupture. Mais, depuis, la filière – des éleveurs aux industriels – peine à trouver des stratégies coordonnées à cette nouvelle donne économique agricole mondiale. La récente flambée des prix des matières premières végétales (+ 100 % sur le blé français entre juin et décembre 2010 et + 80 % sur le soja et le maïs) place les filières animales de l'Ouest dans un effet de ciseaux des prix destructeur, marqué par une hausse des coûts de production et des prix qui stagnent. Est-ce soutenable à long terme ? Non et c'est un second signal fort. Une question centrale doit donc être posée : l'élevage ne risque-t-il pas de reculer fortement dans l'Ouest d'ici à 2020 ? Qu'en serait-il alors de la pérennité des entreprises industrielles ?